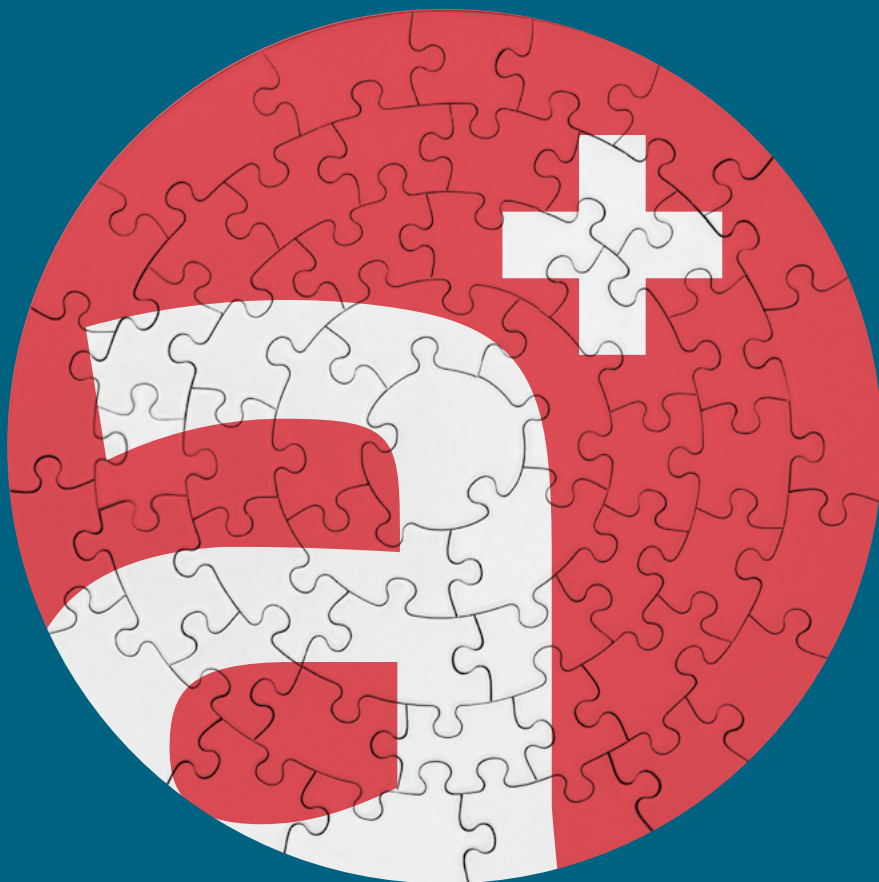


Principe directeur des Académies suisses des sciences

Juillet 2026



Définition

Les Académies suisses des sciences regroupent six organisations membres : l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) et l'Académie suisse des sciences techniques (SATW), la Fondation pour l'évaluation des choix technologiques (TA-SWISS) et la Fondation Science et Cité. Les quatre académies et les deux centres de compétences forment ensemble le plus grand réseau de communautés scientifiques de Suisse.

MANDAT

Les Académies suisses des sciences sont un organe d'encouragement de la Confédération. Leur mandat est défini à l'art. 11 de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Elles œuvrent en faveur de la collaboration dans et entre les disciplines ainsi que pour l'ancrage de la science dans la société et la politique.

UNION FÉDÉRALE

Les membres de l'association des Académies forment une union fédérale. Elles se réfèrent à une stratégie globale et à une planification pluriannuelle. Dans leurs champs de compétences respectifs, elles agissent de façon autonome et agissent ensemble en faveur de la recherche et du grand public.

Mission

Les Académies suisses des sciences mettent en réseau la communauté scientifique et renforcent la collaboration dans et entre les disciplines. Elles anticipent les thèmes pertinents pour la société ainsi que les évolutions importantes dans les domaines de la formation, la recherche et l'innovation. Elles mettent à disposition des prestations et des infrastructures de recherche, s'engagent en faveur d'une prise de conscience de la responsabilité éthique dans la recherche, l'enseignement et la pratique, et elles encouragent le dialogue entre la science et la société.

Vision

Une science forte et une société informée

Les Académies suisses des sciences s'engagent en faveur d'un paysage suisse de la formation, recherche et innovation attrayant. Elles représentent la diversité des cultures de savoir, assurent un échange continu et transparent entre la science, la société, la politique et l'économie, et soutiennent la confiance réciproque, base de la démocratie.

Caractéristiques distinctives

- **SAVOIR SCIENTIFIQUE ÉTENDU** En tant qu'institution nationale, les Académies suisses des sciences ont un large accès aux communautés scientifiques disciplinaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des hautes écoles.
- **INDÉPENDANCE** En tant qu'institution politiquement indépendante, les Académies suisses des sciences servent de référence fiable pour une expertise fondée sur la science.
- **COHÉSION** Les Académies suisses des sciences ont une forte capacité de mobilisation. Elles unissent des chercheuses et chercheurs provenant de toute la Suisse à travers le travail de milice.
- **PERSPECTIVE À LONG TERME** Les Académies suisses des sciences assurent la continuité d'infrastructures de recherche essentielles.

Valeurs

- **ENGAGEMENT** Nous collaborons en direction d'objectifs communs, aussi bien au sein de notre association qu'avec des tiers, et nous travaillons avec tous les acteurs.
- **FIABILITÉ** Nous sommes des partenaires dignes de confiance pour la communauté scientifique, les autorités et le grand public.
- **TRANSPARENCE** Nous partageons les informations, agissons avec intégrité et sommes politiquement indépendants.
- **PARTICIPATION** Nous impliquons le plus grand nombre de personnes possible dans le dialogue entre la science et la société.

Académies suisses des sciences (a+)

Maison des Académies

Laupenstrasse 7, Case postale

3001 Berne

Tél. 031 306 92 20

info@academies-suisse.ch



academies-suisse.ch



[company/swiss-academies](https://www.linkedin.com/company/swiss-academies)



[@swiss_academies](https://www.instagram.com/swiss_academies)



[@swiss_academies](https://www.youtube.com/swiss_academies)